

ORANGE SANGUINE **D'INFORMATION**



Négociations à l'EFS : des avancées insuffisantes, mais obtenues grâce à votre mobilisation

Après des discussions ardues, les négociateurs CFDT ont obtenu des améliorations pour l'ensemble des salariés de l'EFS. Toutefois, ces résultats restent bien en deçà de nos revendications portées lors des NAO. Nous partageons votre déception, mais ce n'était pas gagné d'avance : la direction avait initialement refusé ces propositions. C'est grâce à votre engagement collectif que nous avons pu obtenir ces maigres résultats. Un grand merci à tous les salariés qui ont soutenu le mouvement!

> Nous le rappelons avec force : plus la mobilisation est forte, plus les résultats le sont également!

- Prime exceptionnelle de 332 € brute en octobre 2025 pour les salariés présents depuis au moins 9 mois.
- Nouvel accord d'intéressement promis en 2026.
- Révision des barèmes CESU petite enfance.
- Harmonisation de l'indemnité prime de froid.
- Promesse de l'amélioration des conditions de travail en collecte : prise en compte de la pénibilité liée aux températures, engagement sur des Rolls plus sûrs, et étude sur la planification.
- Travail de nuit : réflexion sur les contrats et les missions.

Pour plus de détails, consultez le protocole de fin de conflit en pièce jointe.



La CFDT veillera au respect des engagements de la Direction et n'hésitera pas à relancer la mobilisation si nécessaire.

En parallèle, nous poursuivons notre travail sur les nouvelles classifications et les rémunérations, un dossier qui progresse trop lentement à notre goût. La CFDT reste déterminée à porter des propositions concrètes pour une meilleure reconnaissance salariale, en phase avec l'évolution des métiers et du marché du travail.









Pour information

Budget Bayrou : les sacrifices pour le monde du travail ça suffit !





Cette pétition dénonce le budget brutal du gouvernement, qui impose de nouveaux sacrifices aux travailleurs, retraités et précaires (suppression de jours fériés, coupes sociales, etc.), tout en épargnant les hauts revenus et les grandes entreprises.

Les alternatives proposées par les syndicats sont de taxer davantage les riches et conditionner les aides aux entreprises, et appelle à signer une pétition contre ces mesures injustes.

Nous vous mettons en pièces jointes le tract avec le QR code qui vous redirigera vers la pétition contre ce budget.

Solidaires aujourd'hui pour un avenir meilleur : signez et faites entendre votre voix !

On parle de nous

Le mercredi 30 Juillet 2025 le journal Le Canard Enchaîné (109e année- N°5464) a publié un article concernant les relations entre l'EFS et le LFB.

Cliquez ici pour être redirigé vers l'article.





Actualités régionales

Réunion CSE Août

Il n'y a pas eu de réunion de CSE au mois d'août donc pas d'info flash. La prochaine réunion du CSE se déroulera sur le site de **Strasbourg** le **4 septembre**.

N'oubliez pas de nous faire remonter vos questions ou vos problématiques.

Vos élus CFDT sont là pour défendre vos intérêts et vos conditions de travail.

CSSCT

La prochaine réunion de la commission santé, sécurité et conditions de travail constituée majoritairement d'élus **CFDT**, aura lieu le vendredi 19 septembre à Reims.

Vos élus **CFDT** seront à votre écoute lors de la visite alors n'hésitez pas à nous solliciter.



Tours des sites



C'est bientôt la rentrée et avec elle les bonnes habitudes reprennent!

La prochaine visite de site se déroulera sur le site de Strasbourg Spielmann le 25 Septembre. N'hésitez pas à venir discuter avec nous et nous poser toutes vos questions!





Souvenirs de nos dernières visites de sites CFDT de 2024 et 2025!



La CFDT, un syndicat proche des équipes de terrain en se rendant régulièrement sur les sites de l'EFS GEST.

N'hésitez pas à nous interpeller, ces temps d'échanges nous permettent de construire nos revendications régionales.

Si vous rencontrez des problématiques à votre poste de travail, faites-le nous savoir et nous organiserons un déplacement spécifique sur site pour aller à votre rencontre.

LA CFDT, au plus proche des salariés!





Rappel de vos droits

Alerte CANICULE : Prévention températures extrêmes

Depuis le début de l'été, nous faisons face à des vagues de chaleur intense. Il est donc essentiel de prévenir la pénibilité liée aux épisodes caniculaires. Le travail par fortes chaleurs peut en effet engendrer des effets significatifs sur notre santé. La **CFDT** vous accompagne et vous informe sur vos droits en matière de prévention des risques liés aux températures extrêmes au travail.



Notre **Avenant n°1 accord HSSCT pénibilité et RPS** définit comme seuil de situation de pénibilité, le travail habituel à une température supérieure à 28°C, pendant au moins 2 heures par jour de manière cumulée et prévoit les mesures suivantes :

Mesures collectives de prévention :

- Aménagement des horaires de travail pour éviter le travail aux heures les plus chaudes
- Mise à disposition, en quantité suffisante et à proximité, d'eau potable et fraîche
- Augmentation du nombre de **pauses** (en plus de la pause légale de 20 minutes) avec mise à disposition de locaux tempérés et de boissons fraîches
- Isolation thermique des locaux ; l'installation d'une climatisation des locaux, dans les véhicules ou des rafraichisseurs d'ambiance (humidificateurs, ventilateurs ...)

Mesures individuelles de prévention :

- Organiser une **formation** aux risques liés à la chaleur et à une hygiène alimentaire adaptée pour les personnels concernés.
- Étudier les possibilités de **décaler les horaires de travail** en fonction des prévisions météo ou des plans canicule ;
- S'assurer de la compatibilité du port de **protections individuelles** avec la température et adapter celles-ci, le cas échéant ;
- Mettre à disposition des vêtements de travail légers, non ajustés et en fibre naturelle ;

Depuis le 1er juillet 2025, Le décret en Conseil d'Etat n°2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur renforce les obligations des employeurs en matière de prévention du risque chaleur.



Si vous constatez que les mesures de prévention sont insuffisantes ou inexistantes, n'attendez pas : contactez nous aussitôt.

La santé au travail n'est pas un luxe, c'est un droit!

Soyons vigilant ensemble!





Allocation rentrée

Allocation de rentrée scolaire 2025

Une aide pour préparer la rentrée

C'est une aide financière versée **chaque année** aux familles pour les aider à couvrir les dépenses liées à la **rentrée scolaire** (fournitures, vêtements, matériel ...).

Pour qui?

Pour les familles ayant des enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans, nés entre le 16 septembre 2007 et le 31 décembre 2019, et inscrits dans un établissement scolaire ou en apprentissage à la rentrée 2025.

Plafond des ressources à ne pas dépasser		
Nombre d'enfants à charge	Plafond de ressources 2023	
	28 444 €	
	35 008 €	
	41 572 €	
	48 136 €	
Par en	+ + 6 564 €	

Démarches:

Déclarer vos **revenus 2023** auprès de la **CAF** ou de la **MSA**. Mettre à jour la situation scolaire de vos enfants de plus de 16 ans dans votre espace en ligne. Aucune démarche à faire si tout est à jour : le versement se fait automatiquement.

Versement au mois d'août 2025

Pour les enfants de 6 à 15 ans, le versement est automatique pour les familles déjà allocataires dont les enfants sont scolarisés. Si votre enfant a entre 16 et 18 ans, il suffit de confirmer sa scolarité dans votre espace CAF ou MSA. Attention, l'A.R.S. n'est pas versée pour un jeune de moins de 18 ans en apprentissage, si ses revenus dépassent 55% du SMIC

Montan	ts 2025
AGES	MONTANT
6 - 10 ANS	423,48 €
11 - 14 ANS	446,85 €
15 - 18 ANS	462,33 €
15 - 18 ANS	462,33 €





LETTRE orange sanguine D'INFORMATION





Demi-journée rentrée scolaire

Grâce aux négociations entre la Direction et les Organisations Syndicales Représentatives, dont la **CFDT**, la convention collective EFS autorise une demijournée d'absence pour les parents d'enfants scolarisés, et ce, jusqu'à la rentrée en sixième incluse.

Pour les salariés concernés, pensez à anticiper la pose de cette demi-journée sur Horoquartz. Vos élus **CFDT** vous rappellent qu'il est également possible de compléter cette demi-journée par un congé de toute nature (1/2 journée CP, RCV, ...).



Discutons!

Pour suivre nos actualités et actions, vous pouvez vous rendre sur le site cfdt-efs.fr ou nous contacter directement.

Ensemble, nous sommes plus forts!

À très vite, L'équipe **CFDT Grand Est** Christine WALTER et Catherine LEGENTIL

Déléguées syndicales régionales CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com catherinelegentil@laposte.net



P.-S.: Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boite email, bloquer l'expéditeur."